

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ **L'UTILISATION ***
☐ **LA MISE EN VENTE, LA VENTE OU L'ACHAT ***
DE SPÉCIMENS D'ANIMAUX OU DE VÉGÉTAUX D'ESPÈCES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ASSOCIATION FAUNALIS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : LAETITIA JOCHAUD

Adresse : N° 5 Rue LE HAUT VERGER

Commune SAINT-MARS-DE-COUAIS

Code postal 44680

Nature des activités : ACCUEIL, SOINS, REHABILITATION ET RELÂCHER DE LA FAUNE SAUVAGE

Qualification : CENTRE DE SOINS POUR LA FAUNE SAUVAGE

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
B1	CF liste dossier joint	
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la nature des spécimens (animaux ou végétaux vivants ou morts, parties ou produits)

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Sauvetage, accueil, soins et réhabilitation de spécimens retrouvés blessés ou en détresse dans le cadre d'un centre de soins pour la faune sauvage. CF dossier joint

Suite sur papier libre

D. S'IL S'AGIT D'UNE UTILISATION ***D1. QUELLE EST L'ORIGINE DES SPÉCIMENS ***

- Capture ou enlèvement dans le milieu naturel ☒
Etablissement détenant des animaux en captivité ☐
Jardin botanique ☐
Etablissement de recherche ☐
Importation ☐

D2. QUELLE EST PRÉCISÉMENT L'UTILISATION ENVISAGÉE

Soins, réhabilitation et baguage. Cf. dossier joint.

Suite sur papier libre

D3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT L'UTILISATION *

- * Formation initiale en biologie animale ou végétale ☐ Préciser :
Formation continue en biologie animale ou végétale ☐ Préciser :
Autre formation : ☒ Préciser : Expérience de + de 5 ans dans les centres de soins de la faune sauvage et titulaire du certificat de capacité Soins et élevage F.S. Européenne

E. S'IL S'AGIT DE MISE EN VENTE, VENTE OU ACHAT ***E1. QUELLE EST LA NATURE DE L'OPÉRATION ***

- Mise en vente ☐
Vente ☐
Achat ☐

E2. QUELLE EST L'ORIGINE DES SPÉCIMENS *

- Capture ou enlèvement dans le milieu naturel ☒
Etablissement détenant des animaux en captivité ☐
Jardin botanique ☐
Etablissement de recherche ☐
Importation ☐

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :
ou la date : à partir du 1^{er} mars 2025

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : PAYS DE LA LOIRE
Départements : LOIRE-ATLANTIQUE (44), VENDEE (85) et MAINE ET LOIRE (49)
Cantons : TOUTS
Communes : TOUTES

H. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan annuel des entrées et sorties du centre de soins mis à disposition de l'administration et des partenaires.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à SAINT-MARS-DE-COUTAIS
le 09/10/2024
Votre signature

* Autorisation d'ouverture : Arrêté n° DPPP/2023/n°88

* Certificat de capacité pour l'élevage et les soins sur les animaux de la faune sauvage Européenne n° 2021-DPPP-n°106.